

Journal des traducteurs Translators' Journal

Peut-on enseigner la traduction ? Naissance de la Stylistique comparée

Jean-Paul Vinay

Volume 2, Number 4, 4e Trimestre 1957

L'enseignement de la traduction

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061404ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061404ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vinay, J.-P. (1957). Peut-on enseigner la traduction ? Naissance de la Stylistique comparée. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(4), 141–148.
<https://doi.org/10.7202/1061404ar>

PEUT-ON ENSEIGNER LA TRADUCTION ?

ou

Naissance de la Stylistique comparée

Jean-Paul VINAY,
Montréal

On ne traduit pas pour comprendre, mais pour faire comprendre. Voilà, semble-t-il, une phrase lapidaire qui résume parfaitement notre propos. Elle va nous permettre, en tout cas, de proposer une distinction essentielle entre la *connaissance des langues* en présence et la *connaissance des techniques* de la traduction.

¶ **On ne traduit pas pour comprendre :** en effet, un traducteur qui se prépare à rendre en français, par exemple, un texte anglais, lit ce dernier au préalable (du moins, c'est ce qu'il devrait faire !) et le comprend parfaitement, dans la mesure où il sait bien l'anglais. Puisqu'il l'a compris, il pourrait s'arrêter là. Tout le processus de compréhension s'est déroulé dans son cerveau et, le plus souvent, sans qu'il y ait eu de traduction ; un bon polyglotte⁽¹⁾ pense directement dans la langue étrangère et en apprécie les effets d'un seul coup, sans avoir besoin de se demander comment il pourrait les rendre dans sa langue maternelle. Disons qu'on apprend une langue étrangère pour comprendre, et que le signe de la réussite dans ce sens est précisément l'absence de toute traduction mentale consciente dans le cerveau du sujet parlant.

¶ **On traduit pour faire comprendre :** le problème ici est bien différent. Si, en effet, le traducteur a compris le sens de l'original, la comparaison des deux langues en présence l'oblige à des adaptations de forme pour parvenir à son but, qui est de subordonner la forme au résultat. Je pense que tous les traducteurs seront d'accord au moins sur ce postulat, à savoir que *le sens seul compte* (sauf peut-être en poésie, mais c'est un problème à part) et que tous les moyens sont bons en traduction, pourvu que le sens soit respecté. Ce postulat est indispensable pour accepter le développement qui suit ; et je crois qu'il est raisonnable, car la forme anglaise n'a pas de valeur en soi (sauf, encore une fois, en poésie), mais seulement dans la mesure où elle permet de comprendre ce que l'auteur a voulu dire. Par conséquent, vouloir conserver des structures formelles dans la langue de traduction, sous prétexte qu'elles existent dans

¹ C'est à dire, une personne qui parle (au moins) deux langues ; ce n'est pas nécessairement un *bilingue*, si l'on admet, comme on le fait généralement, que le bilinguisme suppose le contact entre deux populations parlant des langues différentes. Ce n'est pas non plus un *linguiste*, qui serait une personne étudiant, de par sa profession, les phénomènes linguistiques. L'anglais pousse à la confusion avec son terme *linguist*, qui désigne indifféremment le polyglotte et le linguiste. G. L. Trager propose *linguistic scientist* pour rendre le sens technique. On consultera utilement sur l'ensemble des problèmes du bilinguisme l'ouvrage fondamental de U. Weinreich, *Languages in Contact*.

l'original, est une faute grossière contre l'esprit même de notre discipline. Nous verrons plus bas qu'on peut nuancer cette affirmation, mais pour l'instant acceptons-la comme telle.

Fort de ce postulat de départ, le traducteur a toute liberté d'action pour lui permettre de réussir son unique propos : *rendre le texte, tout le texte, avec ses nuances, ses effets, son style, son rythme, de façon à ce que le lecteur reçoive un message en tous points équivalent à celui que reçoit le lecteur de l'original.*

Cette assertion suppose qu'il y a un *arbitre* qui puisse juger de la plus ou moins grande perfection de ces équivalences. En principe, le **traducteur** est le premier juge, souvent le mieux qualifié, puisque c'est lui qui a effectué le travail et qui en a soupesé toutes les difficultés.⁽²⁾ Il y a aussi le **lecteur bilingue** (au vrai sens du mot), qui connaît parfaitement les deux langues et peut juger sans passion de la pertinence de tel ou tel procédé employé pour rendre l'original. En dernière place dans cette liste d'arbitres, qui suit une courbe de compétences décroissante, on pourrait mettre le **client** qui demande une traduction, puisque dans la majorité des cas, ce dernier est incapable de juger de l'effet obtenu, par suite de son ignorance de la langue de traduction.

On voit, par ce dernier exemple, l'importance de notre postulat. Comment en effet un client monolingue pourrait-il juger de l'excellence du travail du traducteur ? S'il est intelligent et s'il fait confiance au traducteur, il jugera par l'effet obtenu. Si le texte est bassement commercial, il jugera par le nombre d'objets vendus, par la foule qui se presse à ses comptoirs, par le montant de ses bénéfices, — déduction faite des honoraires payés au traducteur. S'il n'est pas intelligent (ou simplement, s'il est mal informé — soyons charitables), il jugera par la *ressemblance matérielle* qui unit les deux textes. On voit tout de suite à quels grossiers contresens il s'expose ! S'il insiste pour que les mots soient les mêmes, il exigera "déterrer", "ombrelle" et "actuellement" alors qu'il aurait fallu mettre "empêcher" (to deter), "parapluie" (umbrella) et "réellement" (actually). C'est dire qu'un client de ce genre cultivera les faux-amis chers à Derocquigny et à M. Félix de Grand'Combe et sombrera dans le ridicule. S'il insiste pour que les phrases soient les mêmes, ce sera encore bien pis...

Mettons donc le client en dehors de la discussion. Et, en vérité, il n'a rien à faire dans cette galère. On n'admet pas, en général, les clients d'un restaurant dans les cuisines, ni les amateurs de peinture dans l'atelier de l'artiste ; on juge habituellement le produit terminé, alors que notre propos est ici de savoir si l'on peut évaluer les *techniques de production*,

² On doit reconnaître en effet que le lecteur ordinaire ne s'amuse pas à confronter les deux textes, l'original et la traduction, pour savoir si cette dernière est acceptable. Ou bien on sait l'anglais, et dans ce cas on lit Shakespeare directement dans le texte, ou bien on ignore l'anglais, et on lit la traduction de François Victor-Hugo ou d'André Gide. Par contre, en tant que procédé d'enseignement, il est excellent de pousser les étudiants à multiplier ces confrontations. Le traducteur de métier n'en a pas toujours besoin pour déceler une erreur. S'il trouve, comme ce fut mon cas récemment, une phrase comme celle-ci : "Il mit deux et deux ensemble", il sait, sans avoir besoin de recourir à l'original, qu'il se trouve en face du calque mal digéré de "He put two and two together"... (Il découvrit le pot aux roses).

codifier le travail préliminaire, invisible mais réel, qui préside à l'élaboration d'une traduction. L'arbitre sera donc le traducteur lui-même, qui saura discerner les cheminement de la pensée à travers le réseau des formes. Et, pour que les jugements de cet arbitre soient indiscutables, il faut un second postulat, tout aussi nécessaire que le premier : *le traducteur doit connaître parfaitement la langue qu'il traduit et la langue vers laquelle il traduit*. En fait, il pourra connaître un peu mieux la seconde, puisqu'il doit s'en servir *activement*, alors qu'il est en somme *passif* devant l'original. Disons que, pratiquement, les conditions sont remplies lorsqu'un traducteur de langue française (et qui sait parfaitement sa langue) traduit un texte rédigé dans une langue dont il possède toutes les nuances, comme peut le faire un étranger ayant travaillé toute sa vie pour arriver à ce résultat. C'est pourquoi, incidemment, les interprètes et les traducteurs aux Nations Unies traduisent *vers leur langue maternelle* dans la majorité des cas.

Mais n'oublions pas le propos de cet article : il ne s'agit pas de savoir si l'on peut enseigner une langue étrangère,⁽³⁾ mais si l'on peut enseigner la traduction. J'y viens ; mais il fallait d'abord faire accepter mes deux postulats.

* * *

Commençons par le deuxième : il s'agit là d'une connaissance de la *langue*, de ses ressources structurales, de ses servitudes grammaticales ; toutes choses que l'on doit enseigner, pour lesquelles on possède un certain nombre d'ouvrages de base, et quelques connaissances techniques qui d'ailleurs s'améliorent de jour en jour. Mais on avouera qu'enseigner une langue, ce n'est pas forcément enseigner la traduction. Il y a même nombre de pédagogues qui banissent jusqu'au mot "traduction" quand il s'agit d'enseignement. Les partisans de la méthode directe, les durs de durs de la période berlitzienne, ne prononçaient jamais un mot de français dans une classe d'anglais... Les élèves se débrouillaient comme ils le pouvaient, et Paul Passy raconte qu'après avoir fait un cours d'une heure sur le verbe *couper*, illustré d'un couteau, il s'est rendu compte que la moitié de la classe croyait qu'il racontait une lutte contre les Indiens du Far-West. En tout cas, et dans la meilleure hypothèse, enseigner la traduction ne devrait jamais revenir à enseigner la langue étrangère, voire les deux langues en présence. S'il existe vraiment un enseignement de la traduction, on ne doit pas le chercher dans les manuels de grammaire ou de vocabulaire.

Et cependant, quiconque a dû enseigner la traduction affirmera le contraire : l'expérience prouve qu'il faut constamment enseigner la grammaire, les deux grammaires même ! Quant au vocabulaire, il faut le reprendre par la base, les élèves n'ayant le plus souvent aucune idée des aires sémantiques, des niveaux stylistiques, des usages et des effets. Notre deuxième postulat serait-il faux ? Je ne le pense pas.

Il s'agit tout simplement d'un chevauchement de disciplines. Il est rare, peut-être impossible, de trouver un public connaissant parfaitement les deux langues. Par conséquent, tout professeur voulant enseigner la

³ Cf. Bricault, M., "Une traduction manquée", *J des T.*, I, 2 (1955) : 45-49.

traduction devra, par la force des choses, enseigner des structures grammaticales, ou tout au moins les rappeler; il devra également étudier le vocabulaire et la syntaxe, mais pourra le faire, comme nous le verrons, dans un but bien défini. Disons, à ce stade de la démonstration, que l'enseignement des deux langues en présence, prises séparément, n'est pas la préoccupation essentielle du professeur de traduction.⁽⁴⁾

Revenons maintenant à notre premier postulat : "rendre le sens et non la forme." Il y a, dans tout texte, *ce qu'on dit*, et *la manière dont on le dit*. Ce qu'on dit ne devrait pas soulever de difficultés particulières, si l'auteur est clair, et si le traducteur sait de quoi l'on parle. Ce n'est pas toujours le cas et il existe des ambiguïtés; par exemple, comment traduire : "The delegate proposed that the document be tabled," puisque cette phrase peut avoir deux sens bien différents (1) "Le délégué proposa que l'on passe à l'étude du document", (2) "Le délégué proposa que l'on ajourne l'étude du document". Le premier sens est britannique, le second est américain. Mais cet exemple est une exception : en général, à moins que l'original ne soit mal écrit, ce qui arrive malheureusement souvent, ou qu'il s'agisse d'un texte surréaliste ou ultra-symboliste, — en général, dis-je, on doit pouvoir préciser le sens d'un texte, après des recherches de documentation qui font précisément partie du travail du traducteur, et que l'on doit enseigner aux débutants. C'est dire que cette première recherche, la recherche du sens, demande une technique spéciale qui ne dépend pas principalement de la structure linguistique. Un texte pharmaceutique, par exemple, demande une spécialisation technique sur la matière médicale et pharmaceutique, indépendante de la spécialisation de traducteur, mais s'appuyant évidemment sur les deux langues en présence. Cela revient à dire — on le savait déjà — qu'un bon traducteur pourra faire de graves erreurs sur un texte scientifique, s'il n'est pas doublé d'un expert dans le domaine scientifique en question. Pour ne parler que d'interprétation, il est plus rapide et, en fin de compte, plus réaliste, d'entraîner un docteur francophone sachant l'anglais pour en faire un interprète de congrès médicaux, que de faire appel à un interprète de carrière ignorant tout de la médecine. Et pour traduire certains textes techniques portant sur la résistance des matériaux, l'aéro-dynamique ou le droit international, il vaut mieux s'adresser à des ingénieurs, des mathématiciens ou des juristes sachant l'anglais, le français ou l'espagnol. Ici, le sens prime la forme, parce que la forme exprime des aires sémantiques extrêmement petites, spécialisées, qui n'ont de signification que dans un contexte infiniment plus large, généralement inconnu à la majorité des sujets parlants.⁽⁵⁾

⁴ Mais c'est au moins une préoccupation accessoire. On ne peut guère enseigner un mot nouveau sans lui supposer un contexte, ni sans préciser les aires sémantiques en présence. Enseigner *chilly* en donnant *froid*, *frais*, *frisquet* n'est pas suffisant. On devrait aussi indiquer que le français *frileux* est un adjectif qui indique une réaction au froid, mais une réaction habituelle (*susceptible to cold*) et non une qualité s'appliquant à la température d'une pièce. De là à discuter la traduction de "It's chilly down here", il n'y a qu'un pas. Or, c'est déjà faire, en quelque sorte, l'enseignement de la traduction.

⁵ Par exemple, dans le domaine de la langue nautique : *frapper*, *courir*, *amure*, *hiloire*, *bout*, *épissure*, *jusant* sont des exemples de mots dont certains ont un sens pour tout le monde, d'autres non, mais qui de toute façon ne signifient rien pour la

Si l'on exclut ces spécialisations très poussées, nous dirons qu'il y a toujours, pour un professeur de traduction, obligation de susciter chez ses élèves la curiosité nécessaire pour qu'il se documente sur la *situation*. Ce dernier terme désigne l'ensemble des faits matériels dont parle l'auteur et qui dépasse souvent le texte lui-même. Pratiquement, enseigner la situation revient à expliciter les allusions et les faits culturels, historiques, politiques et littéraires qui rendent compte du sens *au-delà* de la simple forme linguistique. Pour bien comprendre (il ne s'agit pas encore de les "rendre" en français) : *lane, pub, commuter, turnpike, motel, lame-duck congress, sales promotion*, etc., il faut connaître la situation, la réalité qui les informe. L'avantage d'un pays bilingue est ici évident : celui qui vit à Montréal connaît par l'intérieur beaucoup de situations qui échappent totalement à un Français, et sa difficulté ne réside pas dans la compréhension, mais plutôt dans le choix d'une expression française pour rendre cette situation. Pour les pays étrangers, les voyages, les films, les revues illustrées, les conférences avec projections, les documents publiés par les ambassades ou les services touristiques rendent des services appréciables, et permettent d'enseigner la documentation de situation.

Une fois le sens compris, il faut se tourner vers la forme. J'entends bien que la forme nous a déjà servi à trouver le sens. Mais elle donne plus que cela : elle nous touche personnellement, en tant que lecteur du texte, elle nous fait réagir à la façon dont le sens a été exprimé. Cette réaction a reçu le nom d'**effet** et la science des effets, pour une langue donnée, s'appelle la **stylistique**. Si je dis "Allez-vous-en", "Veuillez prendre la porte" et "Foutez-moi le camp", je n'ai pas, au fond, changé le sens du message et mon interlocuteur devra comprendre que, pour une raison quelconque, sa présence n'est plus désirable, ni désirée. Mais, à moins d'être ignare, ce même interlocuteur interprétera aussi certaines modalités de mon désir d'éjection : politesse plus ou moins grande, froideur impersonnelle, colère, etc. Il recevra de mon texte des *effets stylistiques* qu'il appréciera à leur juste valeur, et qui pourront être accompagnés d'effets physiques, par exemple de l'empreinte de mon pied quelque part. Les effets physiques existent aussi pour le traducteur : ce sont les images du texte, les flèches, soulignés, italiques, lettres grasses ou majuscules, filets, paragraphes, et autres moyens graphiques renforçant l'effet recherché. Mais la majorité des effets se place dans un domaine qui se superpose à celui du sens, et *la stylistique sera donc tout naturellement la préoccupation principale du professeur de traduction*, une fois le sens trouvé par l'examen de la situation.

Cependant, on peut faire de la stylistique sans être traducteur ; c'est même tout à fait recommandé. Pour bien connaître les ressources de sa langue maternelle, il faut faire de la stylistique. C'est ce qu'on appelle la *stylistique interne*, et certains auteurs, tels Legrand, Marouzeau, Cressot, Bally en particulier, se sont appliqués à en décrire les aspects formels pour le français littéraire. Il existe également des ouvrages de stylistique anglaise, souvent conçus dans un esprit plus scolaire : on trouvera chez Sir Ernest Gower, Fowler, A. P. Herbert, E. Partridge, Horwell, J. H. Mene-

majorité des terriens que nous sommes. Traduire *Rôle de Plaisance* de Jacques Perret (Cf. *J. des T.*, III. 1, mars 1958) suppose (a) que l'on sait naviguer à la voile (b) que l'on sait l'anglais. De ces deux postulats, le premier domine le second.

ken, des renseignements utiles sur les effets de l'anglais ou de l'américain (ces deux langues étant vraiment différentes sur ce point).

Mais, en ce qui concerne la traduction, la stylistique prend un autre visage. Il s'agit cette fois, non plus d'apprécier des effets, mais de les rendre dans une autre langue, dont les moyens stylistiques sont probablement très différents. On peut distinguer ici deux temps : (a) appréciation des effets du texte, (b) transposition de ces effets dans une autre langue. La stylistique devient *externe*, ou comme on dit maintenant, *comparée*. Bally l'avait déjà bien compris, lorsqu'il décrivait presque tous les effets du français par rapport à ceux de l'allemand; il lui était plus facile d'enseigner ainsi la stylistique française à son auditoire, en majorité composé de Suisses allemands, et je reste persuadé qu'en effet la comparaison est la seule façon de dégager des procédés dont la familiarité même masque parfois l'existence. Par exemple, ce n'est qu'en comparant le français et l'anglais que l'on s'aperçoit des *lacunes* du vocabulaire. A ma connaissance, aucun Français monolingue ne s'est jamais plaint de l'absence de termes correspondant à : *shallow, merchandizing, fixtures, facilities*. Il a fallu la confrontation des deux langues pour qu'on s'en aperçoive. D'ailleurs, beaucoup de ces lacunes sont de faux problèmes : la chose s'exprimant différemment dans l'autre langue, par exemple par une périphrase, un verbe au lieu d'un adjectif, une locution composée, etc. *Peu profond* est vraiment l'équivalent de *shallow*⁽⁶⁾, de même que le *chien dans un jeu de quilles* et l'équivalent du traditionnel *bull in the china shop*. Mais la stylistique comparée n'a pas que ces faux problèmes à résoudre : elle doit rapprocher, par exemple, les effets de "mise en relief" de l'anglais et du français, pour dégager des règles de traduction s'appliquant à des phrases telles que : "I don't think so" ou "You are telling me", qui ne peuvent passer, on le sent, en traduction littérale : "JE ne le crois pas" ou "Vous me le dites"⁽⁷⁾. On aboutira, suivant le cas, à "Je n'en crois absolument rien" ou à "À qui le dites-vous !", et la justesse de ces traductions dépend en dernier ressort de l'appréciation des effets, du niveau de langue considéré, du genre littéraire, du caractère des personnages, etc., toutes choses parfois difficiles à expliquer, mais que l'on peut cerner plus facilement grâce aux techniques de la stylistique comparée.



Je puis maintenant donner une définition de l'enseignement de la traduction. Le professeur de traduction doit (1) **enseigner la recherche des situations pour aboutir au sens** (2) **enseigner les équivalences des effets pour aboutir au style**. Ce n'est qu'épisodiquement, et dans ces deux cadres, qu'il devra enseigner la grammaire ou le vocabulaire des langues en présence. **La traduction n'est donc qu'un cas particulier, une application pratique de la stylistique comparée.**⁽⁸⁾

⁶ Voir la discussion autour de ce mot dans *J des T.*, I. 2 (1955) : 27; I. 3 (1956) : 85 et I. 4 (1956) : 95.

⁷ Malgré ce qu'en pensent certains Canadiens.

⁸ C'est dans ce sens qu'elle peut servir, par exemple, aux professeurs qui veulent appliquer le programme nouvellement fixé pour les grandes classes du cours classique. Cf. *Programme du Second Cycle* (Classes de Lettres) p. 30 : A : "Étude linguistique comparée du français et de l'anglais." Bibliographie p. 34. Montréal, Faculté des Arts, 1957.

Naturellement, comme en fait les élèves ignorent le plus souvent certains points essentiels de la structure du français et de l'anglais, l'enseignement de la traduction peut être une *excuse*, un *prétexte* pour enseigner le français et l'anglais. On comprend que ce prétexte ne s'applique d'ailleurs qu'à des auditoires qui savent déjà passablement les deux langues. La traduction devient alors la recherche de la précision, de la correction, et comme telle, intéresse particulièrement les populations bilingues, auxquelles un contact journalier avec deux manières de s'exprimer rend difficile le départ entre les deux langues. C'est dans ce sens qu'on a pu dire que la traduction bien comprise, et bien enseignée, devient une nécessité pour les Canadiens bilingues et, loin d'être une servitude, propose en fait les prolégomènes d'un véritable humanisme. Le professeur qui en est persuadé trouve dans cette technique toutes les excuses nécessaires pour faire explorer par son auditoire deux civilisations, deux histoires, deux philosophies de la vie, *two ways of life*. L'enseignement de la traduction est l'auxiliaire indispensable de toute culture personnelle, à une époque où l'interpénétration des peuples est aussi développée : c'est à la fois un trait d'union et un rempart, et ce dernier aspect n'est pas le moindre.

* *
*

Puisque nous pouvons donc répondre affirmativement à la question en tête de cet article, il nous reste à examiner la façon dont on peut concevoir la fragmentation d'un domaine aussi vaste que celui de la stylistique comparée. Nous avons essayé, Jean Darbelnet et moi, d'apporter notre réponse dans un ouvrage qui, malgré ses assez vastes proportions, est loin d'avoir tout exploré.⁽⁹⁾ Je laisse aux lecteurs le soin d'en étudier la structure interne, et en particulier les sept "passages" de la stylistique, qui créent des cadres commodes pour loger les différents problèmes de traduction, sur le triple plan du **lexique**, de l'**agencement** et du **message**.⁽¹⁰⁾ Mais d'ores et déjà on peut dire que la stylistique comparée ainsi comprise est la clef qui ouvre l'exploration des textes et qui facilite le travail, souvent inconscient, du traducteur chevronné. Dans certains domaines, où la recherche n'a jamais été faite, par exemple en matière d'*articulation du message* ou dans le champ des *modulations métalinguistiques*, on peut espérer que des travaux ultérieurs nous permettront de cerner de plus près la nature du travail du traducteur et de limiter le rôle de l'improvisation. Les étudiants de l'Université de Montréal, qui ont à composer une

⁹ Vinay, J.-P. & Darbelnet, J., *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris, Didier (sous presse).

¹⁰ Le *lexique*, c'est évidemment le répertoire des mots ou unités de traduction; l'*agencement* intéresse la façon dont ce lexique est mis en oeuvre dans la phrase; le *message* comprend le sens global du texte, c'est à dire le reflet de la situation dans et par delà la structure. La stylistique comparée, science nouvelle, a dû se forger un vocabulaire que l'on a voulu simple et aussi transparent que possible. Cette nécessité est inéluctable : lorsqu'on a besoin de décrire un objet nouveau, ou une facette nouvelle d'une ancienne réalité, il faut recourir à des termes nouveaux, ou à des acceptions nouvelles d'anciens termes. Nous avons précisément fait précéder notre manuel de stylistique comparée d'un assez long glossaire indiquant la façon dont il convient d'entendre nos termes. Le problème auquel il faudrait maintenant s'attaquer est celui de leur traduction en anglais.

thèse de stylistique comparée, font avancer l'état de nos connaissances sur des points précis : je n'en veux pour exemple que l'excellent travail du R. P. Gilbert Barth, t.o.r., Américain plein de zèle pour le français qui, après deux ans de travaux dont une bonne partie portait sur le dépouillement minutieux de traductions célèbres, a réussi à présenter un panorama du passage des parties du discours (que nous appelons dans notre jargon la *transposition*), où abondent vues nouvelles et exemples pertinents. On trouvera plus loin (p. 173) quelques titres de travaux terminés ou en cours dans le domaine de la stylistique comparée : cet ensemble, utilisant un même vocabulaire, des démarches comparables et une technique de présentation unifiée, constitue à l'heure actuelle un *corpus* de recherche qui formera, espérons-nous, les bases d'une "école de Montréal" ou plus largement, d'une "école canadienne" de la traduction, un peu comme on parle d'écoles de peinture ou de musique. Que ce terme scolaire ne fasse pas illusion : la stylistique comparée n'est pas un simple recueil de recettes ou de "ficelles" : c'est un instrument d'analyse et de pensée dont la rigueur même bénéficie à celui qui l'applique et qui pourrait, bien compris et bien appliqué, devenir l'un des instruments pédagogiques les plus efficaces au service de l'enseignement des deux langues officielles du Canada.



¶ L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION À MONTRÉAL

(1) Université de Montréal :

Le programme de la *Maîtrise en traduction* a été établi pour tenir compte, en premier lieu, de la décision de la Commission des Etudes (21-12-1950) qui précisait "que les cours devront être répartis sur deux ans, et comporter un minimum de 300 heures de travaux pratiques par année scolaire." La première année est générale, la seconde plus spécialisée, mais des cours de culture générale et de documentation sont prévus pour chaque année, ainsi que l'étude d'une troisième langue autre que le français ou l'anglais. De plus, des *stages* auprès d'organismes gouvernementaux ou internationaux, ou auprès de spécialistes en publicité, services de traduction ou de rédaction de maisons d'affaires, etc., sont prévus au cours de la scolarité. Une thèse d'environ 100 pages couronne ces études ; elle porte en général sur des questions de stylistique comparée, mais peut aussi traiter de lexicographie, de terminologie, d'interprétation, etc.⁽¹⁾



(1) Voir page 73 pour une Bibliographie des thèses de M. A. Trad.